

Formations printemps 2021

TVA en UE, Douane à domicile avec DELTA, Réglementation DEB/DES

Calendrier formations inter-entreprises à distance en Visioconférence			
TVA en UE : Guichet unique Assujetti certifié – Quick fixes (*)	Jeudi 20/05	Jeudi 17/06	Bon de commande
La douane à domicile avec DELTA (*)	Mercredi 19/05	Mercredi 16/06	
Réglementation DEB+DES (*)	Mardi 18/05	Mardi 15/06	
(*) Nous pouvons également intervenir à une autre date, spécialement pour votre entreprise, que ce soit en visioconférence ou dans vos locaux, sur ces 3 thèmes. N'hésitez pas à nous contacter afin de définir une autre date ensemble.			

1. Formation inter-entreprises en visioconférence (suivant calendrier ci-dessus)				Euros ht
Thème	Date	Nombre de participants	Coût 1 jour, 1 participant	
			690	=
			690	=
Les confirmations/convocations sont adressées par email. Elles précisent les heures et les modalités de connexions. Merci de nous adresser la liste (noms et fonctions) des participants.				
2. Formation EXCLUSIVEMENT pour votre entreprise (*)				
Thème : _____			Date souhaitée : _____ (1 jour) Forfait : 1 490**	=
(**) Le forfait est calculé pour 4 participants. Au-delà, + 150 euros ht par participant supplémentaire. En présentiel, les frais de déplacements, de repas et d'hébergement ne sont pas compris dans le forfait. Merci de nous adresser la liste (noms et fonctions) des participants.				
Soit un TOTAL hors taxes :				

<p>Société : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>_____</p> <p>Contact : _____</p> <p>Fonction : _____</p> <p>Tél, fax : _____</p> <p>E-mail : _____</p>	<p><input type="checkbox"/> Je souhaite que vous m'adressiez la Convention de formation. (Notre numéro d'organisme : 11.75.33878.75).</p> <p><i>Toutes nos formations peuvent être prises en charge par votre budget de formation professionnelle</i></p> <p style="text-align: center;"><u>Date, cachet de la société et signature</u></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ci-après, les fiches programmes de ces 3 formations →

Le régime " définitif " de la TVA dans l'Union européenne (UE) est transposé en France. Il s'ensuit des obligations fiscales et douanières.

Les échanges de biens et de services devront être soumis à de nouvelles règles impactant le traitement de la TVA.

Certaines des nouvelles dispositions seront décalées en raison de la crise sanitaire. Cependant, l'adaptation du traitement de la TVA s'impose.

La formation répond aux questions que les participants doivent se poser afin d'adopter les bonnes pratiques.

Évolution de la TVA intracommunautaire : Guichet unique – Assujetti certifié - Quick fixes

Cible

- Responsables comptables et financiers
- Acteurs internes et externes des cycles achats-fournisseurs, transport, logistique, stockage, ventes- clients, finance et trésorerie.

Durée

- Une journée, inter ou intra entreprises.
- En présentiel ou en distanciel.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la réforme.
- Décrypter le régime définitif de TVA
- Détailler les mesures transitoires et définitives.
- Adapter le traitement de toutes les déclarations fiscales et douanières induites et mettre en œuvre un contrôle interne adéquat de la TVA.

Programme

1. Échanges de biens, régime actuel

- Acquisitions et livraisons IC
- Formalités fiscales et Déclarations d'échanges de biens (DEB)

2. Objectifs de la réforme

- Fraudes constatées
- Correctifs recherchés

3. Livraisons intra-union

- Taxation dans le pays de destination et non plus dans celui de consommation
- Identification du vendeur IC de biens dans l'EM de l'acheteur
- "Assujetti certifié"
- "Opérateur Économique Agréé"

4. Ventes à distance

- Ventes IC B to C de biens
- Nouveau régime

5. PDS, évolutions

- Preuve du transport IC au 01/07/2021
- PDS électroniques B to C

6. Guichet unique

- Mini One Shot Shop (MOSS)
- B to C vente de biens en ligne, services transfrontaliers

7. Statut d'assujetti certifié

- Conditions d'attribution
- Vente IC en franchise de TVA
- Exclusions du statut

8. "Quick fixes "

- Pour les assujettis certifiés
- Expédition et transport IC, mode de preuve harmonisé
- Ventes IC de biens, franchise de TVA, validation de l'identifiant TVA IC (IDIC) de l'acquéreur
- Stocks sous contrats en dépôt
- Ventes en chaînes

9. Gestion pratique de la TVA, adaptations

- Circuits de fraude
- Contrôles fiscaux
- Risques de redressement
- Preuve de la validation des IDIC lors de chaque transaction
- Automatisation de ce contrôle
- Audit de la validité des IDIC des clients et des fournisseurs IC
- Actualisation permanente des fichiers correspondants
- Revue du paramétrage des progiciels de gestion intégrés (ERP) et des codes TVA
- Archivage des preuves de transport des livraisons intra-union
- Pistes d'audit fiable des transactions soumises à la TVA transfrontalière

MSF312 " TVA, Guichet unique, Assujetti certifié, Quick fixes " 03/2021

- **Moyens pédagogiques en présentiel, inter ou intra-entreprises** : Tableau et vidéoprojecteur.
- **Moyens pédagogiques en visio conférence** : Connexion INTERNET à la plateforme EUPROSOFT GO TO MEETING
- **Support technique remis aux participants**. Échanges et questions. Quizz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation** : Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation** : Se munir de copies de documents, des informations sur les pratiques de l'entreprise, les difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation** : 11.75.33878.75

Faire sa douane à domicile

Le système DELTA

Déclarer en ligne sur le système Delta ne s'improvise pas : c'est un métier ! Pour les opérations complexes et nombreuses, le commissionnaire en douane est un partenaire idéal.

La douane sur Delta vous est accessible pour des opérations simples mais il faut comprendre et digérer les détails des rubriques à compléter.

Notre formation est pratique et opérationnelle : retour sur investissement garanti !

Cible

- Attachés administratifs chargés des exportations, des importations et des transports. Gestionnaires des services comptables chargés des déclarations en Douane.

Durée

- Une journée, en formule intra-entreprise ou inter entreprises.

Objectifs

- Maîtriser l'ensemble des opérations techniques douanières à l'export et à l'import sur la téléprocédure DELTA G et téléservice RITA + Outil SOPRANO.

Prérequis

- Les services adéquats sur DELTA doivent être accessibles.

Programme

1. Valider le contexte intra communautaire et les déclarations douane hors UE

- Les principes de la DEB introduction et expédition,
- Les déclarations de douane sur DELTA : régimes export et import.
- Quels sont les intérêts des procédures de douane à domicile ?
- Quid de la D.C.N. ?

2. Le cadre réglementaire du DDU et ses 54 rubriques

- Les régimes douaniers à l'export et à l'import,

- Les spécificités selon le TARIC,
- Quand avoir recours aux RTC et RCO ?

3. Comment faire sa déclaration sur Delta ?

- Quelles informations via le Référentiel Intégré Tarifaire Automatisé (RITA) ?
- Les documents d'Ordre Public & le G.U.N.
- La nature de la transaction,
- Les codes préférence,
- Rappels sur les Incoterms 2020,
- Entraînement à l'utilisation de Delta G, à partir de cas pratiques de l'entreprise. (calculs droits de douane).

4. Actions de progrès avec son représentant en douane

- Direct ou indirect ?
- Quelles sont les responsabilités du chargeur donneur d'ordres ?
- Quelles sont les informations à lui fournir ?
- Quels contrôles doit faire le chargeur ?

Cette formation tient compte de nombreux paramètres et spécificités, statut de l'Entreprise, exportations ou importations, nature du dédouanement ... Son programme détaillé doit tenir compte de tous ces différents aspects dans le cadre des besoins et attentes de l'Entreprise. Le programme qui suit permet cette réflexion et cette élaboration. Son contenu n'est pas exhaustif.

- **Moyens pédagogiques :** En présentiel, être équipé d'un tableau et d'un vidéo-projecteur car l'intervenant utilise un PowerPoint. En distanciel, être équipé d'une connexion Internet, d'un ordinateur avec haut-parleurs, micro et si possible webcam afin de pouvoir échanger en permanence et en direct avec le formateur. Support technique remis aux participants. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation :** Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation :** Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation :** 11.75.33878.75

Ce programme, défini conjointement avec l'Administration des Douanes (DGDDI), permet aux Entreprises de parfaitement cadrer la préparation et la gestion de leurs DEB et DES au sein de leurs services administratifs, qu'il s'agisse de celui qui gère directement ces déclarations ou qu'il s'agisse de ceux qui, en relation avec les entreprises de l'UE, participent à leur préparation.

Cette formation s'adresse à toute entreprise, quel que soit l'outil de gestion exploité : que ce soit directement avec le portail de la Douane, avec nos logiciels EUPRODEB et EURODES ou tout autre système.

La réglementation liée à la DEB et/ou la DES

Cible

- Responsables et gestionnaires en charge des DEB et DES.
- Responsables et gestionnaires de tous services (achats, import/export, logistique, transport, livraison, commercial, etc.) en relation avec les entreprises de l'Union Européenne.

Objectifs

- Maîtriser l'ensemble des règles techniques liées aux échanges de biens et de services au sein des pays de l'UE.

Durée

- Une journée, en formule intra-entreprise ou inter entreprises.

Pré-requis

- Aucun.

Programme

1. Les démarches douanières

- Avant 1993, le DAA 1988 : achats/ventes entre les pays de la CEE,
- Depuis le 01/01/1993, la DEB, achats/ventes de marchandises au sein de l'Union Européenne,
- Achats, les factures fournisseurs (introductions),
- Ventes, vos factures clients (expéditions),
- Depuis le 01/01/2010, la DES,
- Qui doit effectuer ces déclarations (DEB et DES) ?
- Qui collecte la DEB et la DES ? Calendrier et modes de transmission,
- Relations avec les centres de collecte des douanes (CISD).

2. La DEB et la DES

- Données à fournir, données communes et variables,

- Niveaux d'obligation, période de référence,
- Origine, destination et provenance des marchandises, les codes pays,
- Nomenclature douanière en relation avec vos codes articles,
- Rubrique VALEUR : que ce soit à l'expédition, comme à l'introduction, ou dans la DES,
- Rapprochement avec la déclaration de TVA,
- Quand et comment corriger les anciennes déclarations,
- Régimes et natures des transactions : achats/ventes exonérés, travail à façon, retour marchandises, avoirs ...
- Masse nette, unités supplémentaires,
- Modes de transport, le département,

3. Les spécificités de la déclaration 2021

- Numéro d'identification TVA du partenaire commercial
- Mentions sur les factures,
- Sanctions et pénalités encourues en cas de non-conformité ou d'absence de DEB ou de DES.
- Brexit : Les DEB et les DES n'acceptent plus le code « GB »
- Renforcement des contrôles par l'Administration,
- Cette année encore quelques changements dans les nomenclatures douanières, mais sans commune mesure avec la refonte de 2018,
- 2 nouveaux codes pays « XI » et « XU » à la place de « GB »

- **Moyens pédagogiques** : En présentiel, être équipé d'un tableau et d'un vidéo-projecteur car l'intervenant utilise un PowerPoint. En distanciel, être équipé d'une connexion Internet, d'un ordinateur avec haut-parleurs, micro et si possible webcam afin de pouvoir échanger en permanence et en direct avec le formateur. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation** : Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation** : Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation** : 11.75.33878.75